



Club des Randonneurs et Alpinistes Briards - Association loi 1901  
Siège social: 10, rue de Charny 77410 Claye-Souilly

## BULLETIN D'INSCRIPTION – SAISON 2023-2024

**CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS  
POUR LES ANCIENS ADHERENTS, A RENOUELER TOUS LES 3 ANS**

### COCHEZ LES ACTIVITES CHOISIES

Randonnée jeudi       Randonnée dimanche       Séjours

**COTISATION ANNUELLE** moins de 25 ans: 12 euros    ....    25 ans et + : 27 euros                      couple : 50 euros

### INSCRIPTION

NOMS : .....  
 PRENOMS : .....  
 NE(E) LE : .....  
 ADRESSE : .....  
 .....  
 TELEPHONE : .....  
 INTERNET : .....

AUTORISATION SUR LE DROIT A L'UTILISATION DE MON (NOS) IMAGE(S)	OUI(2)	NON(2)
Pour la mairie de Claye-Souilly	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour le site internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le montant de la cotisation inclus votre couverture avec notre assureur la MAIF. **Attention**, en cas de non renouvellement de votre adhésion, vous n'êtes plus assuré. D'autre part, **aucun remboursement ne sera effectué par le club, dès lors que le chèque aura été encaissé.**

Je m'engage, nous nous engageons (1) à avoir une conduite correcte et courtoise vis-à-vis des autres membres et des personnes rencontrées au cours des randonnées, à respecter le milieu naturel ainsi que les cultures, à me, à nous (1) conformer aux directives données par les animateurs.

Je soussigné (e) certifie, nous soussignés certifions (1) avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association, disponibles sur notre site (**www.crab77.Free.fr**), et je m'engage, nous nous engageons (1) à y adhérer.

Le :                                      SIGNATURE                                      et/ou                                      SIGNATURE

Veuillez trouver ci joint un chèque de ..... Euros libellé à l'ordre du C.R.A.B. correspondant à mon, à notre (1) inscription.

(1) Rayer    (2) Cocher

Adressez votre inscription, votre cotisation et votre certificat médical à :

CRAB 30 rue des Bouvreuils 77410 Claye-Souilly

- Toute personne participant à une activité doit obligatoirement s'acquitter de la cotisation pour des raisons de responsabilité et d'assurance.
- En raison de l'obligation qui nous est faite par la législation, nous vous informons que la MAIF vous propose une assurance individuelle renforcée « I.A. sport+ ».